

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DE RÈGLEMENT**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, QUE :-**

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté lors de la séance ordinaire de son conseil, tenue le mardi sixième jour du mois de septembre deux mille seize, le règlement 312-012016, portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Le règlement est maintenant déposé au bureau municipal, 692 Rang de l'Église Nord, Saint-Ignace-de-Stanbridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau et en obtenir une copie moyennant les frais prévus à cet effet.

**DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE TREIZIÈME JOUR
DE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE.**

Mélanie Thibault
Directrice-générale/secrétaire-trésorier,

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DE RÈGLEMENT**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, QUE :-**

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté lors de la séance ordinaire de son conseil, tenue le mardi sixième jour du mois de septembre deux mille seize, le règlement 313-012016, portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Le règlement est maintenant déposé au bureau municipal, 692 Rang de l'Église Nord, Saint-Ignace-de-Stanbridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau et en obtenir une copie moyennant les frais prévus à cet effet.

**DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE TREIZIÈME JOUR
DE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE.**

Mélanie Thibault.
La directrice-générale/secrétaire-trésorière,
